



**NOTE INFORMATIVE DE PMI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
CONCERNANT LES PARTIES TIERCES**

1. Comme toutes entreprises, les sociétés affiliées à PMI utilisent des données personnelles relatives aux parties tierces (et à leurs employés et représentants) avec lesquelles elles interagissent. Les parties tierces comprennent notamment les fournisseurs, prestataires de services, tiers sous-traitants, détaillants, services gouvernementaux, visiteurs, personnes qui communiquent avec nous, ainsi que les personnes qui lisent nos publications électroniques (collectivement « **Parties Tierces** »). Ces données peuvent inclure des noms, adresses, lieux de travail et coordonnées; des données relatives aux affaires (par exemples des données liées aux ventes); des renseignements bancaires; des informations concernant les utilisateurs des systèmes, sauvegardes automatiques relatives à l'utilisation des systèmes d'information; des données liées aux systèmes de contrôle des accès aux bâtiments; des données d'identification (y compris photographies, données biométriques et enregistrements vidéos); ainsi que des données qui nous sont transmises lors de l'utilisation des systèmes d'information opérés par les sociétés affiliées à PMI. Vous trouverez des détails sur les sociétés affiliées à PMI et les pays dans lesquels elles sont établies sur les pages pays correspondantes de www.pmi.com.
2. Les sociétés affiliées à PMI utilisent des données personnelles de diverses manières:
 - (a) les sociétés affiliées à PMI utilisent des données personnelles dans le cadre de leurs activités commerciales. Cette utilisation est faite dans des buts juridiques, liés aux ressources humaines, administratifs et de gestion (y compris approvisionnement; gestion de la relation commerciale avec la Partie Tierce; gestion de programmes commerciaux; traitement des paiements; correspondance; développement, fonctionnement et maintenance des systèmes de technologie de l'information; contrôles d'accès aux bâtiments; fonctionnement des bases de données de contact et des outils de collaboration; évaluation des performances; maintien de la sécurité des bâtiments; assurer un environnement sûr et la sécurité de la propriété du personnel et des visiteurs de PMI; gestion d'accords contractuels avec des fournisseurs (par exemple enregistrements vidéos de la livraison de biens, ou aux fins de s'assurer que les zones d'accès réglementé sont fréquentées uniquement par les personnes autorisées ou utilisées de manière appropriée));
 - (b) lorsque cela est nécessaire à la gestion de la relation commerciale avec une Partie Tierce (et autorisé par la loi), les sociétés affiliées à PMI peuvent utiliser des données personnelles qualifiées de « sensibles » par la loi. Cela peut inclure des données relatives à l'appartenance à un syndicat (par exemple aux fins de se conformer à des conventions collectives); à l'origine raciale ou ethnique (par exemple aux fins de surveiller l'égalité des chances); et des vérifications des antécédents criminels (par exemple lorsque la sécurité ou la réputation est importante);



- (c) les sociétés affiliées à PMI mettent à disposition les unes des autres des données personnelles aux fins de les utiliser dans leurs propres intérêts, dans les mêmes buts que ceux décrits ci-dessus sous (a) et (b); et
 - (d) les sociétés affiliées à PMI mettent également des informations personnelles à disposition:
 - (i) d'autres parties tierces qui leurs fournissent des biens ou services (tels que conseillers, prestataires de services de paiement, et prestataires de service d'information) dans les mêmes buts que ceux décrits ci-dessus; et
 - (ii) d'autres parties tierces lorsque cela est requis ou autorisé par la loi; par exemple: à des autorités réglementaires, départements gouvernementaux, et dans le cadre de restructurations organisationnelles.
3. Comme toute organisation multinationale, les sociétés affiliées à PMI transfèrent des données personnelles à travers le monde. En conséquence, des données personnelles telles que décrites ci-dessus peuvent être transférées à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays ou territoire où la personne concernée est basée (son « **Pays de Résidence** »), y compris à destination d'un pays ou territoire qui n'offre pas un niveau de protection des données équivalent à celui de son pays résidence. Par exemple, les sociétés affiliées à PMI à l'intérieur de l'Espace Economique Européen et de la Suisse (« **Europe** ») peuvent transférer des données personnelles à des sociétés affiliées à PMI hors d'Europe aux fins des buts décrits dans la présente note informative. Dans tous les cas, les sociétés affiliées à PMI mettront en place des mesures adéquates (y compris des mesures de sécurité appropriées) pour le traitement des données personnelles dans ces pays ou territoires conformément aux lois de protection des données et lois sur la protection de la sphère privée applicables.
4. Toute personne peut demander l'accès à des données personnelles la concernant traitées par les sociétés affiliées à PMI, ou demander la rectification ou suppression de données personnelles la concernant, en contactant le représentant de PMI responsable de la gestion de la relation avec la Partie Tierce qu'il représente. Alternativement, une demande peut être envoyée par e-mail à privacy@pmi.com.